

INFO-Placements

Édition de l'été | Juillet 2014



Dans ce numéro

- L'éducation : un don perpétuel
- Les REEE en bref
- La puissance d'un plan de placements périodiques
- Actualités boursières instantanées

L'éducation : un don perpétuel

Maintenant que l'été bat son plein, les Canadiens profitent du temps chaud pour s'adonner à des loisirs, prendre des vacances et faire des activités extérieures avec leurs enfants. La rentrée scolaire semble peut-être loin, mais elle aura lieu avant que vous n'ayez le temps d'y penser.

Et avant longtemps, vos enfants entameront leurs études postsecondaires. Pour leur offrir un don perpétuel, soit une éducation postsecondaire, il est important d'établir maintenant un programme d'épargne judicieux pour satisfaire leurs besoins futurs.

LA VALEUR D'UN PLAN PERSONNALISÉ

D'après de récentes études, le coût des études postsecondaires continue d'augmenter plus rapidement que le taux d'inflation. Toutefois, les Canadiens continuent de jongler avec de multiples priorités en plus de l'épargne-études, notamment le remboursement de leur prêt hypothécaire, la gestion des factures mensuelles du ménage et l'épargne-retraite. Il est donc important de se doter d'un plan personnalisé d'épargne-études, tout comme il est primordial de tirer profit de tous les avantages disponibles pour maximiser l'épargne.

LES REEE : AVANTAGEUX POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Vous pouvez dès aujourd'hui prendre des mesures afin de vous préparer et d'épargner pour payer les études postsecondaires de vos enfants. Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) représente l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre cet objectif.

Un REEE peut être utilisé pour financer un programme d'apprentissage, un programme à une école de métiers ou des études collégiales et universitaires. De plus, la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) procure aux bénéficiaires admissibles de moins de 18 ans une subvention égale à 20 % de la première tranche de 2 500 \$ de cotisations annuelles à un REEE, jusqu'à concurrence du plafond de la SCEE, qui est de 7 200 \$.

Suite à la page 2

OUVRIRE LA PORTE AUX EMPLOIS DE DEMAIN

Selon une étude récente, les études postsecondaires sont plus importantes que jamais :

- Dans la prochaine décennie, 75 % des nouveaux emplois exigeront des études postsecondaires.
- Les employés ayant fait des études postsecondaires gagnent de bien meilleurs salaires et jouissent d'une stabilité d'emploi beaucoup plus grande que ceux qui n'en ont pas fait.
- Entre 2010 et 2020, 2,1 millions de nouveaux emplois nécessiteront des études postsecondaires.

Source : Centre canadien de politiques alternatives, *Degrees of Uncertainty: Navigating the Changing Terrain of University Finance*, David Macdonald, Erika Shaker et Nigel Wodrich. Septembre 2013.



POUR COMMENCER : DÉFINIR LA CIBLE

Une bonne façon de commencer votre planification est de travailler avec un conseiller pour déterminer un montant réaliste d'épargne-études. La famille élargie et les amis pourraient souhaiter vous aider à épargner pour cet objectif important, surtout s'ils comprennent comment la SCEE peut contribuer à la croissance d'un REEE.

Ensuite, il est essentiel de déposer d'une solution de placement adéquate qui fera fructifier votre épargne au fil du temps.

Selon vos besoins, il existe différentes options de placement pour le REEE.

Par exemple, les **fonds d'éducation Objectif RBC** gèrent la composition de l'actif de votre portefeuille d'épargne-études en fonction de la date du début des études postsecondaires de votre bénéficiaire. Ils mettent l'accent sur la croissance pendant les premières années et deviennent par la suite plus prudents à l'approche de la date à laquelle le bénéficiaire commence ses études postsecondaires. Vous n'avez qu'à choisir la date la plus près du moment où les fonds seront requis, et le fonds d'éducation Objectif RBC approprié gèrera la répartition de l'actif du portefeuille en conséquence.

Commencer tôt, c'est important : constituer l'épargne-études de Valérie

Jean et Marie sont les parents d'une nouvelle-née, leur fille Valérie. Étant conscients de la valeur et du coût des études postsecondaires, ils décident d'établir immédiatement un REEE fiscalement avantageux.



Les parents de Valérie veulent s'assurer qu'ils maximisent la valeur de l'épargne-études de leur fille. Ils ont donc choisi le Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC.



Afin d'épargner suffisamment pour payer les études postsecondaires de Valérie (6 400 \$* pour chacune des quatre années en dollars actuels), Jean et Marie doivent verser 111 \$ par mois afin d'atteindre leur objectif lorsque leur fille aura 18 ans.

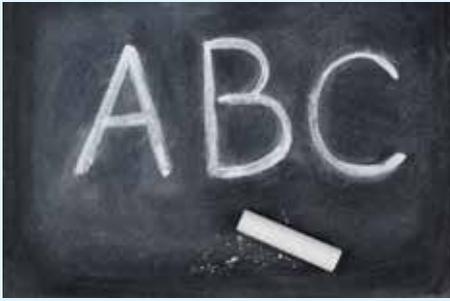


Par contre, s'ils attendent cinq ans avant de commencer à épargner, ils devront verser des cotisations mensuelles de 150 \$. Le coût de ce report se traduit par une augmentation de plus de 35 % de leurs cotisations mensuelles au REEE pour atteindre le même objectif.

Hypothèses relatives au scénario : Coûts des études indexés à 5 % ; taux de croissance du portefeuille pendant la période de placement : 6 % ; toutes les cotisations mensuelles sont versées dans un REEE admissible ; cotisations mensuelles indexées à 3 % par année ; revenu familial net estimatif : 50 000 \$; taux d'imposition moyen du bénéficiaire : 15 % ; cotisations donnant droit à la SCEE ; SCEE réinvestie dans le REEE.

* Source : Centre canadien de politiques alternatives, *Degrees of Uncertainty: Navigating the Changing Terrain of University Finance*, David Macdonald, Erika Shaker et Nigel Wodrich. Septembre 2013.

Parlez dès aujourd'hui à votre conseiller RBC pour comprendre comment vous pouvez donner l'éducation en cadeau.



Les REEE en bref

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) à l'abri de l'impôt s'avère l'un des moyens les plus efficaces offerts aux Canadiens en vue d'épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. Cette épargne-études peut être utilisée pour le collège, les écoles de métier, les programmes d'apprentissage et l'université.

Voici quelques aspects importants concernant un REEE :

- Il protège la croissance des revenus de placement, puisque les cotisations dans le compte s'apprécient à l'abri de l'impôt.
- Les cotisations peuvent être investies dans une grande variété de placements admissibles, y compris des fonds communs de placement.
- Le plafond cumulatif des cotisations est de 50 000 \$ par bénéficiaire.
- La première tranche de 2 500 \$ de vos cotisations annuelles effectuées pour un bénéficiaire admissible de moins de 18 ans donne droit à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) de 20 %, soit un maximum annuel de 500 \$. Le maximum viager est de 7 200 \$ par bénéficiaire. (Nota : Selon la province de résidence du bénéficiaire et le revenu familial, des subventions supplémentaires peuvent être accordées.)
- Lorsque vous effectuez un retrait pour régler les coûts d'études postsecondaires admissibles, les cotisations originales ne sont pas imposées. De plus, la croissance des cotisations ainsi que la SCEE ne sont habituellement pas assujetties à l'impôt en raison des crédits d'impôt du bénéficiaire à titre de particulier et d'étudiant.

Pour en savoir davantage sur les REEE, y compris l'admissibilité et les règles pertinentes, visitez le www.rbcbanqueroyal.com/reee.

La puissance d'un plan de placements périodiques

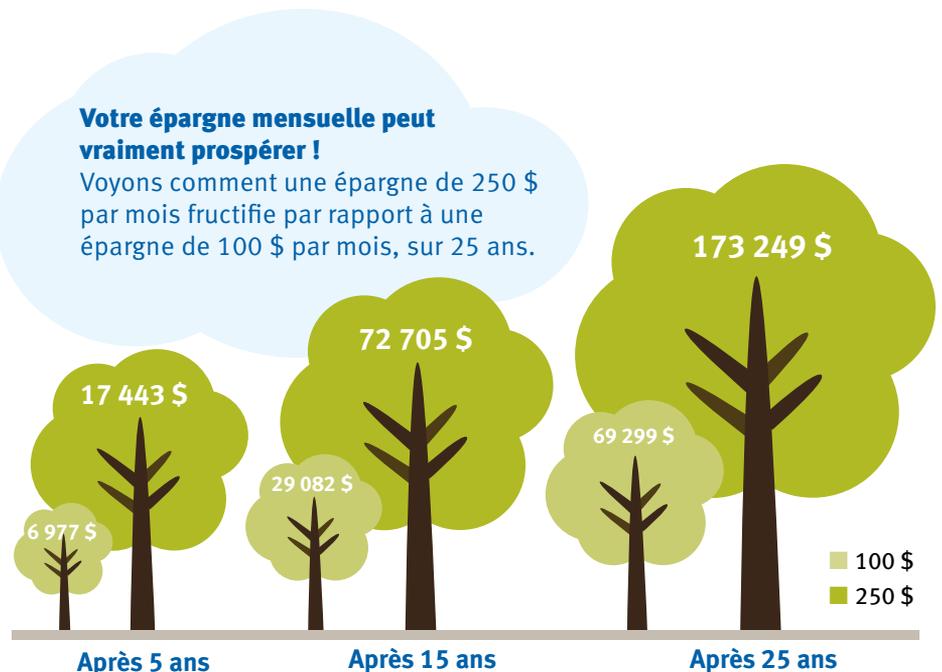
Les gens considèrent souvent le placement comme un événement annuel, un peu comme le ménage du printemps, qu'ils oublient jusqu'à l'année suivante ou jusqu'au moment où un placement arrive à échéance. Que votre objectif soit d'épargner pour la retraite, pour l'éducation de votre enfant ou pour tout autre objectif de vie, il existe des façons efficaces d'investir à longueur d'année en utilisant une approche simple et passive.

Un plan de placements périodiques vous permet de choisir le moment où vous versez vos cotisations ainsi que leur fréquence. Ainsi, l'investissement demeure dans vos priorités toute l'année, et non seulement durant la dernière journée de cotisation de l'année au REER. Vous pouvez de cette façon acquérir une discipline d'épargne qui vous aide à accumuler un patrimoine au fil du temps. Plus vous investissez à intervalles réguliers, plus votre épargne augmente rapidement. Comme le montre l'image ci-dessous, le fait d'investir 250 \$ par mois au lieu de 100 \$ peut rapporter gros !

UNE EXPÉRIENCE DE PLACEMENT UNIFORME

Les placements périodiques procurent aussi des avantages supplémentaires. Ils vous permettent d'investir dans tous les types de marchés (haussier, baissier, neutre) et de réduire la volatilité de votre portefeuille à long terme. Il en est ainsi parce que les placements périodiques de sommes fixes vous permettent d'acheter plus de parts de placement lorsque les prix sont bas et moins de parts lorsque les prix sont élevés, d'où une expérience de placement plus harmonieuse à long terme.

Parlez dès aujourd'hui à votre conseiller pour établir un plan de placements périodiques, comme un régime de cotisations préautorisées, et commencez à faire fructifier votre patrimoine dès maintenant.



Source : RBC Gestion mondiale d'actifs. Taux de rendement annualisé présumé de 6 %. Placement effectué à la fin de chaque mois.



ACTUALITÉS BOURSIÈRES INSTANTANÉES

Pour obtenir un sommaire des *Perspectives de placement* de l'été 2014, veuillez visiter le site rbcgma.com/perspectives-de-placement.

ÉCONOMIE

- Menée par l'Amérique du Nord et les autres marchés développés, l'économie mondiale continue de se raffermir, même si les États-Unis ont souffert d'une chute inopportune des résultats au premier trimestre attribuable aux conditions météorologiques désastreuses et à une baisse des stocks et des exportations.
- Nous continuons de souscrire à la normalisation économique, avec la remontée de l'appétit pour le risque en 2013 et l'abattement de l'austérité budgétaire en 2014, ce qui entraîne en perspective une croissance nettement supérieure pour le reste de l'année et après.
- Même si certains risques se sont dissipés, comme la menace d'une déflation, les risques géopolitiques se sont accrues et la question des excès de crédit des marchés émergents demeure entière. Selon nous, il est plus probable que les bonnes nouvelles économiques à venir pour les

pays développés l'emportent sur les risques de baisse.

TITRES À REVENU FIXE

- Au cours du dernier trimestre, les taux obligataires ont fait volte-face et ont progressé plus lentement sous l'effet de la faiblesse de l'économie, des inquiétudes géopolitiques et du rééquilibrage des caisses de retraite.
- À court terme, la hausse de la demande et la baisse de l'offre influenceront sur le rythme de hausse des taux, mais nous maintenons toujours notre vision à long terme selon laquelle les taux obligataires finiront par grimper.
- Nous nous attendons à ce que la hausse des taux diminue les revenus d'intérêts et entraîne de faibles rendements pour les porteurs d'obligations.

MARCHÉS DES ACTIONS

- Les marchés boursiers ont continué de se raffermir et ils se rapprochent maintenant de leurs justes valeurs dans de nombreuses régions du monde. Malgré leur récente lancée, les valorisations demeurent raisonnables et les données historiques révèlent que, souvent, les marchés des actions continuent de monter bien après avoir atteint l'équilibre.
- La croissance des bénéfices sera une source de rendements futurs plus durable. La reprise s'accéléralant, nous prévoyons qu'une croissance plus marquée du PIB entraînera une hausse des ventes et une croissance des bénéfices accélérée, ce qui pourrait soutenir la prochaine hausse des marchés des actions.
- Bien que les valorisations laissent supposer des rendements d'actions à court terme inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise, nous prévoyons que les actions devraient surclasser les obligations sur toutes les durées.



Visitez le site www.rbcbanqueroyle.com/placements.

Pour trouver une succursale près de chez vous, consultez le site maps.rbcbanqueroyle.com.

Aimez-nous à l'adresse facebook.com/rbcroyalbank

Suivez-nous à l'adresse twitter.com/rbc_canada

Suivez-nous à l'adresse linkedin.com/company/rbc

VOUS N'AVEZ QU'À NOUS TÉLÉPHONER

Grâce à plus de 400 conseillers, Télé-Placements Royal, vous avez accès à des conseils en placement, que vous soyez à la maison, au travail ou ailleurs. Les conseillers, Télé-Placements Royal peuvent répondre à vos questions de 7 heures à minuit (HNE), sept jours sur sept, et 365 jours par année. Appelez-nous sans frais au 1 800 463-3863.

Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), la Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est une société de services financiers agréée au Québec.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le présent rapport ont été obtenus par RBC GMA auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 16 juin 2014. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument pas la responsabilité des erreurs ou omissions.

Les opinions et les estimations que renferme le présent rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité légale. Dans la mesure autorisée par la loi, ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'assument une responsabilité quelconque à l'égard de toute perte découlant directement ou indirectement de l'utilisation des renseignements prospectifs que contient le présent rapport. Les taux d'intérêt et les conditions du marché peuvent changer.

Les stratégies, les conseils et le contenu technique figurant dans la présente publication sont fournis à nos clients à titre d'information générale seulement. La présente publication ne vise pas à fournir des conseils précis de placement ou de nature financière, fiscale, juridique, comptable ou autre, et vous ne devez pas vous en servir en ce sens. Les lecteurs doivent consulter leur propre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ainsi, leur propre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit.

Les fonds RBC sont offerts par RBC GMA et vendus par Fonds d'investissement Royal Inc. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné.

FSC FPO